Envoyé en préfecture le 23/07/2025
Reçu en préfecture le 23/07/2025
Publié le 23/07/2025
ID : 038-213804552-20250718-DEL2025_039-DE

Mairie de Saint-Savin
04 74 28 92 40
mairie@saintsavin-isere.fr

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DELIBERATION n°2025-039

Nombre de Conseillers
en exercice : 27

présents : 16
votants : 25

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 juillet 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SAVIN dûment convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil en mairie, sous la présidence de Fabien DURAND, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : le 11 juillet 2025

Présents : Mmes et Mrs : Fabien DURAND, Florence VERLAQUE, Angélique CONTAMIN, Claude DIMIER, Christian COCAT, Eveline DUJARDIN, Patrick ROZE, Christophe DENIS, Catherine LINAGE, Anne-Lise MAULOUET, Elodie DUGUE, Nicolas MILLON, Rachel BASSET, Alexandre GINET, Claude BINET, Jean-Philippe ROUSSEL

Absents excusés : Jean-Michel CREMONESI (pouvoir à Anne-Lise MAULOUET), Delphine GUILLOT (pouvoir à Elodie DUGUE), Marie-Laure GONCALVES (pouvoir à Fabien DURAND), Franck ROESCH (pouvoir à Catherine LINAGE), Daniel PAILLOT (pouvoir à Florence VERLAQUE), Clément RAVET (pouvoir à Claude DIMIER), Virginie MATHIEU (pouvoir à Rachel BASSET), Viviane MONTOVERT (pouvoir à Eveline DUJARDIN), Célia CASTELLI (pouvoir à Angélique CONTAMIN), Philippe TISSERAND

Absent: Romain BIANZANI

Secrétaire de séance : Alexandre GINET

ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A LA RENOVATION ET EXTENSION DES VESTIAIRES DU STADE DE RUGBY

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025
Reçu en préfecture le 23/07/2025
Publié le 23/07/2025
ID : 038-213804552-20250718-DEL2025_039-DE

Dans le cadre du projet de rénovation des vestiaires du stade de rugby, le cabinet Archicube architecte, mandataire de la commune et les co-traitants GC ECO, économiste et TEB, bureau d'études des fluides ont lancé la consultation des marchés de travaux dans le cadre d'une procédure adaptée avec possibilité de négociation, selon les dispositions des articles R2123-1 à R2123-7 du Code de la Commande Publique.

La publication a été réalisée sur la plateforme du Dauphiné Libéré : https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com.
La date limite de réception des offres était fixée au 23 juin 2025 à 12h.
35 (trente-cinq) plis ont été reçus via la plateforme Achat public, dont 0 (zéro) hors délai.
Un Rapport d'Analyse des Offres a été établi par l'économiste GC ECO.
Une réunion de présentation du rapport d'analyse des offres par le cabinet d'architectes Archicubes s'est déroulée en date du 9 juillet 2025 avec la commission d'analyse des offres avec un montant de travaux établi à 431 593.89 € H.T
Il a été décidé, à la suite de cette réunion, d'entamer une phase de négociation – questions – et mise en conformité des offres, avec l'ensemble des lots.
Un nouveau délai de remise des offres a été établi au mardi 15 juillet 16h.
Suite de la phase négociation, le nouveau rapport d'analyse des offres établi par l'économiste GC ECO en date du 16 juillet fait ressortir les montants avec options ci-après.

Conformément au rapport d'analyse des offres présenté en séance, le montant retenu avec options est de 417 369.78 € HT soit 500 843.74 € TTC.

Après Négociation, il est proposé au Conseil municipal de retenir les entreprises suivantes :

N° et désignation du lot	**Entreprise retenue**	**Montant retenu avec options (en € HT)**
01 - TERRASSEMENT - VRD	PERTICOZ	24 500.00
02 - DEMOLITIONS - GROS-ŒUVRE	SAUGEY	69 065.36
03 - CHARPENTE - COUVERTURE BAC ACIER - ZINGUERIE	TAPIO	27 000.00
04 - MENUISERIES EXTERIEURES PVC	ALURONALP	28 391.60
05 - SERRURERIE	METALLERIE ROLLAND	28 000.00
06 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS	CHANUT	43 500.00
07- CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX-PLAFONDS - PEINTURE	EGPP	32 911.32
08 - CARRELAGE - FAIENCE	Ain carrelage	41 000.00
09 - CHAUFFAGE-PLOMBERIE-VENTILATION- SANITAIRES	DECLICS	102 538.00
10 – ELECTRICITE / CHAUFFAGE ELECTRIQUE	AVENIR ELEC	20 463.50

Envoyé en préfecture le 23/07/2025
Reçu en préfecture le 23/07/2025
Publié le 23/07/2025
ID : 038-213804552-20250718-DEL2025_039-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

DE RETENIR les offres des entreprises telles que mentionnées ci-dessus, pour un montant total de 417 369.78 € HT soit 500 843.74 € TTC. Ce choix emporte l'approbation des prestations supplémentaires.

AUTORISE Monsieur le Maire, mandataire de la commune, à signer et notifier lesdits marchés avec les entreprises retenues, et à informer les entreprises non retenues ou éliminées

Fait et délibéré le 18 juillet 2025
Pour copie conforme.

Le Maire,

MAIRIE DE ST-SAVIN 38 (Isère)

Fabien DURAND

Envoyé en préfecture le 23/07/2025
Reçu en préfecture le 23/07/2025
Publié le 23/07/2025
ID : 038-213804552-20250718-DEL2025_039-DE